

mardi 4 septembre 2007  
Dernière mise à jour 4 septembre 2007

**En répondant à l'invitation du Syndicat National Autonome des Personnels de l'Administration Publique, la délégation Solidaires a pu constater que la situation du syndicalisme autonome en Algérie était bien plus difficile qu'on ne l'imaginait. La rencontre du représentant de la fédération des syndicats SUD Education avec les syndicats autonomes du secteur n'a pu que confirmer ce constat alarmant. Les 28 et 29 novembre 2006, nous avons pu nous entretenir avec les syndicats suivants : Conseil National Autonome des Personnels de l'Enseignement Secondaire et Technique, Conseil des Lycées d'Alger, Syndicat National des Travailleurs de l'Education, Syndicat Autonome des Travailleurs de l'Education et de la Formation, Conseil National de l'Enseignement Supérieur et BCN CNES (administration et résidences universitaires) ainsi qu'avec d'autres syndicats du secteur de la formation, notamment dans le domaine du paramédical.**

Pour comprendre leur histoire et les difficultés rencontrées par leurs militants, essentiellement du fait du harcèlement du pouvoir algérien, il faut préciser que pendant près de 30 ans, de l'indépendance en 63 à 89, date de modification « démocratique » de la constitution, il existait une seule confédération intersectorielle des syndicats algériens, l'Union Générale des Travailleurs d'Algérie, liée au parti unique, le FLN. Les principaux mouvements sociaux durant les années 80 et 90 furent le fait des étudiants qui connurent une forte répression. Les militants qui fondèrent les syndicats autonomes à partir de 90 participèrent activement à ces mouvements. En 89 et 90, la nouvelle constitution autorise le pluralisme politique et syndical. Dès 89, les autonomes déposent leur demande d'agrément auprès du gouvernement, c'est ainsi que naît le SATEF, le premier dans l'éducation à obtenir l'autorisation du pouvoir. Mais les événements du début des années 90 et la guerre civile, à partir de 92, vont sonner le glas de cette période de démocratisation des institutions, avec notamment l'instauration de l'état d'urgence, toujours en vigueur aujourd'hui !

C'est en invoquant celui-ci que le gouvernement entend briser depuis tous les mouvements sociaux en Algérie, les déclarant illégaux en tant que menaces à l'ordre public, bien que la constitution les autorise ! Dans le secteur de l'éducation, de nombreux mouvements ont eu lieu depuis les années 90 qui ont connus leur apogée en 2003 et 2004 ; les revendications concernent les salaires (un enseignant gagne environ 200 euros par mois après une dizaine d'années d'exercice alors que le niveau de vie à Alger est presque l'équivalent de celui de Marseille), les conditions de travail et la reconnaissance de leur représentativité à laquelle est liée l'autorisation de se réunir, de lancer des préavis de grèves ou des actions. Cette représentativité est réelle, en 2003, quand les autonomes entamèrent leur mouvement, à Alger, par exemple, le CLA et le CNAPEST estiment que 94% des enseignants du secondaire se mobilisèrent. Les autonomes sont maintenant présents sur tout le territoire algérien et ont étendus les coordinations, au départ informelles, à l'ensemble des villes du pays.

La répression et le harcèlement du pouvoir en retour a pris de multiples formes : suspensions des « têtes » des bureaux des syndicats, sans traitement (pour certains, cela fait plusieurs années), procès interminables et prolongés le plus longtemps possible, avec les frais de défense que cela implique, gardes à vues, menaces physiques et harcèlement moral par les hommes du gouvernement ou les gros bras de l'UGTA qui n'entendent pas se laisser dépouiller de leurs privilèges (bien que certains autonomes affirment qu'il existe des franges non inféodées et militantes dans cette fédération, point qui ne fait pas consensus entre eux)...

Le gouvernement fait également traîner l'examen des dossiers de représentativité et s'efforce de corrompre les membres des bureaux des autonomes. Quand il ne peut les contrôler, il favorise la création de bureaux parallèles afin de discréditer ces syndicats et d'empêcher leur développement. Toute réunion dans les lieux publics leur est interdite, certains se sont vus retiré leurs locaux... Les autonomes doivent fonctionner sans moyens, ce qui ne représente pas le moindre des handicaps surtout quand il faut faire face au harcèlement judiciaire. Enfin, pour exemple, quand la délégation Solidaires est arrivée dans les locaux quasi-clandestins du SNAPAP, les lignes téléphoniques ont soudainement rencontré des « dérangements temporaires »...ce qui semble absurde dans la mesure où leurs membres communiquent par portables. Tous les moyens sont bons, donc, sans parler de l'omniprésente surveillance de la police...

Nos camarades nous ont invités pour que nous puissions témoigner de la situation de négation des libertés syndicales en Algérie, la demande de solidarité internationale est très forte. On comprend que cela représente un moyen de limiter les ardeurs antisyndicales du pouvoir, comme nous l'ont également confirmé les journalistes indépendants d'El Khabar (500000 exemplaires dans tout le Maghreb) et d'EL Watan. Ceux-ci, par leur vigilance, constituent la seule chance des syndicats autonomes et plus généralement des forces démocratiques en Algérie de ne pas subir une répression encore plus lourde.

Nous saluons le courage de nos camarades autonomes algériens, et nous les assurons de notre soutien. Il doit aller de soi que ces premières rencontres soient suivies d'efforts pour consolider les liens ainsi noués. Le syndicalisme européen doit reposer sur une vision élargie de l'Europe, les attaques libérales que nous affrontons chez nous ont également lieu de l'autre côté de la Méditerranée. Les systèmes éducatifs algériens, semblables aux nôtres, sont également en proie à un démantèlement libéral, comme en témoigne le projet du gouvernement algérien de transfert des secteurs de la formation vers le privé dans les semaines à venir. Il y a fort à parier que cela serve de test pour l'application future de ce projet dans nos pays...